

Au Grand Annecy
LE TRI
se simplifie

Tous les emballages et
tous les papiers se trient !



Jours
de
collecte



en immeuble



en maison

En cas de jour férié

Du 1^{er} juin au 31 août

CRAN-GEVRIER

commune déléguée d'Annecy



**ORDURES MÉNAGÈRES
INCINÉRABLES**

Lundi et jeudi
5h à 12h jusqu'au 3 avril 2025
puis 12h30 à 19h30 à partir
du 7 avril 2025

Mercredi **semaine impaire**
12h30 à 19h30

Collecte maintenue
uniquement pour les maisons

Collectes de l'après-midi
décalées de 19h30 à 2h30

**EMBALLAGES
ET PAPIERS**

Mardi
5h à 12h

Collecte maintenue

Merci de sortir les bacs :

- avant 12h pour les collectes prévues l'après-midi
- la veille après 19h si la collecte a lieu le matin et de les ranger après collecte.

En cas de neige, n'oubliez pas de **dégager vos bacs et leurs accès** pour qu'ils puissent être collectés.

EMBALLAGES ET PAPIERS

Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.



Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires et emballages en carton



Tous les papiers



Tous les autres emballages en plastique



Tous les emballages en métal



Tous les petits emballages métalliques

EN VRAC,
SANS SAC



EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles, pots et bocaux en verre
Sans bouchon, ni couvercle



COMPOSTAGE



Les déchets organiques sont compostables

Composteur gratuit sur demande (formulaire sur www.grandanecy.fr)



ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses...), mouchoirs, couches, brosse à dents, paille...

À jeter en sac fermé dans la poubelle ou conteneur des déchets non recyclables.



Les autres déchets (meubles, électroménagers, cartons, produits chimiques...) sont à déposer à la déchèterie.
+ d'infos : www.grandanecy.fr